Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Huissier a til le droit de me demander la totalite

---
Par Visiteur

Bonjour jai une affaire actuellelement chez l huissier donc je paie sans aucun retard depuis janvier 2010 100 euors par mois il est venue au mois d avril avec une signification de requete en me demandant la toatlité j ai dit que je ne pouvais pas et je lui ai proposé de lui verser 150 euros par mois il m a dit d accord je suis tout a fait en regle sur mes versements ors aujourd hui mercredi 25/08/10 il est revenue avec une autre signifiacation pour payer en plus il me demande chaque presque 280 euros de frais qui s ajoute  evidement a ma dette a t il le droit merci

---
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Est ce que l'huissier est en possession d'un titre exécutoire? Autrement dit est ce qu'un jugement a été rendu?

Cordialement

---
Par Visiteur

La copie qui me remet est une significationde  requete et dordonnance portant injonction de payer merci

---
Par Visiteur

Madame,

Apparemment il s'agit bien d'un jugement donc le seul recours serait de saisir le juge de l'exécution (en vous adressant a greffe du tribunal de grande instance) afin de solliciter des délais de paiements car sans cela vous êtes contrainte de payer la somme demandée par l'huissier.

Bien cordialement